

Bible

André WENIN, *La Bible ou la violence surmontée*, DDB, 2008, 253 p., 20 €.



L'auteur tente d'expliquer la perversion d'une humanité voulue heureuse par le Créateur mais qui ne cesse de s'enfoncer dans le mal subi, produit ou reproduit : la question posée par la violence traverse tout le corpus biblique, dès les premiers mo-

ments de la Genèse, pour arriver à la Jérusalem nouvelle et au signe d'espérance qui en verrait la fin.

Genèse : à l'appel du serpent, l'homme, image du Dieu Père, enfreint *la limite* fixée, alors que « *tout* » était donné dans la liberté. C'est ainsi qu'il entame son histoire temporelle, attaché à la glèbe. Désormais, tout va de mal en pis, mais tout l'enchaînement narratif qui suit semble conditionné par la jalousie, la convoitise, l'idolâtrie et l'amour de soi. Le mensonge, initié par le serpent, engendre la haine et la violence meurtrières ; celles d'une mécanique infernale emballée, que la Loi donnée tentera d'enrayer, en vain. Celle-ci devient elle-même source d'oppression des hommes. Ainsi naît la culpabilité, celle d'une souffrance d'abord reçue puis provoquée. Tel est le mécanisme d'un monde devenu fou par oubli de la Vie.

La Bible est notre histoire, dans sa gangue de malheur, mais en son cœur, la Sagesse dénonce le mal pervers. Dieu n'en est pas l'auteur, et c'est avec lui qu'on peut le combattre. Il aurait fallu que l'homme se décidât à voir et entendre la Parole, en abandonnant vengeance et haine, fruits du mensonge premier. Telle est la thématique générale de l'ouvrage, qui comporte une excellente analyse de l'histoire de Joseph (Gn 37-48).

Ce qui peut mettre mal à l'aise, en revanche, c'est l'analyse trop immédiatement chrétienne des chants du serviteur souffrant (Is 52-53) : en identifiant d'emblée ce serviteur au Christ en sa Passion, l'auteur risque de faire concevoir un salut reçu passivement par la communauté, quand le texte pourrait bien inviter chacun à devenir serviteur et à vouloir le salut de son prochain ; là justement se trouve le salut de chacun.

Il faut aussi regretter que le principe d'interprétation de l'Ancien Testament par le Nouveau ne soit pas assez explicité au long de l'ouvrage, au point de donner parfois à penser que le Dieu de l'Ancien n'était pas le même que celui du Nouveau... comme si une forme de marcionisme, chassé par la porte, revenait par la fenêtre.

Olivier LONGUEIRA,
agrégé de lettres

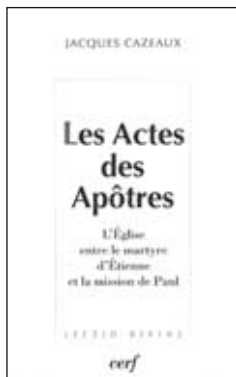
Jacques CAZEAUX, *Les Actes des Apôtres, L'Eglise entre le martyre d'Etienne et la mission de Paul*, Cerf, Lectio divina n° 224, 2008, 356 p., 33 €.

Mon premier contact avec l'ensemble du livre des Actes date de la fin de la guerre. J'étais

alors préadolescent et les lisais dans une traduction de Fillion. Je passais un peu vite sur certains discours, mais j'aimais ce livre qui était le récit d'une merveilleuse aventure, celle des premiers prédicateurs chrétiens lancés à la conquête de l'Empire romain et du monde entier. L'abondance des faits merveilleux ne me gênait pas plus que les miracles relatés dans les évangiles. Par la suite, j'ai eu maintes occasions plus studieuses d'y revenir et ces derniers temps, le livre de Jacques Cazeaux m'a été, lui aussi, une occasion de joie et plus encore de réflexion.

L'auteur nous avertit d'entrée de jeu que sa lecture « suppose que les Actes des apôtres, voire les Évangiles et l'Apocalypse, ont en commun de prophétiser à l'encontre d'églises militantes, exaltées par la résurrection du Christ et oublieuses de sa passion » (p. 13). Message toujours actuel chez nous aujourd'hui en Occident, malgré les martyrs qui, aujourd'hui comme hier, témoignent silencieusement.

J. Cazeaux sait combien il est difficile de rejoindre l'histoire des personnages mis en scène dans les Actes, celle-ci apparaissant çà et là comme à travers un verre dépoli.



Son projet est d'ailleurs tout différent : il s'agit de retrouver l'intention prophétique de l'ultime rédacteur des Actes : « Cet ouvrage, écrit-il, bâti à partir des destins de Pierre, puis de Paul, une théorie prophétique mettant en tension

deux pôles : la conversion de chacun devant la Passion du Serviteur selon Israël et l'expansion (de l'Évangile) ». Tout comme l'Apocalypse, les Actes « militent pour que le chrétien rumine les Écritures juives et ainsi crée en lui-même un nouveau rapport au temps qui est celui de la mémoire, en traduisant la vie de chacun et le mystère de Jésus dans l'idiome de ces Écritures qui sont la conscience d'Israël. » (p. 15).

Ainsi rejoint-il le projet que Luc met dans la bouche de Jésus lorsque ce dernier s'efforce de rafraîchir la mémoire des disciples d'Emmaüs (cf. Lc 24). C'est cette invitation à la conversion à partir des souffrances du Messie, que J. Cazeaux veut mettre en lumière par son commentaire. Les lecteurs de ses précédents ouvrages ne seront pas surpris par sa méthode littéraire qui est de rechercher le sens ni au-delà, ni en deçà de la texture, elle-même.

Ainsi les Actes forment une unité littéraire qu'il faut analyser de près, tout en replaçant l'ouvrage dans l'ensemble des livres de la Bible qui s'éclairent les uns les autres, puisque tous nous parlent du même projet de Dieu désireux de sauver l'humanité par la passion, la mort et la résurrection de son Messie. Il place donc la conversion, le pardon des péchés au cœur même de l'annonce de la Bonne Nouvelle.

Dès les premiers versets des Actes, la question des disciples : « Est-ce en ce temps-ci que tu restitues la royauté pour Israël ? » lui permet de voir comment les disciples sont tentés de retomber dans le « crime des fils d'Israël » demandant à Samuel d'établir chez eux « un roi comme en ont les Nations ». Pour combattre cette volonté de puissance, l'élection de Matthias permet de remonter à l'utopie fraternelle de la fédération des douze et du cadastre, par-

tage équitable de la terre promise entre tous, qui occupe une large part du livre du Lévitique et des Nombres. Alors la voie sera libre pour accueillir le Souffle de Dieu, celui-là même qui planait sur les eaux aux origines du monde juste avant la création de la lumière (Gn 1,2).

Celui qui prendra J. Cazeaux, fin connaisseur des Ecritures, pour guide dans sa lecture des Actes y découvrira sans doute des aspects nouveaux parfois éloignés de nos lectures habituelles. Il ne perdra vraiment pas son temps à suivre les analyses attentives et subtiles de l'auteur, souvent teintées d'humour voire d'ironie, nous rappelant par là que ces deux qualités ne sont pas absentes de nos Saintes Ecritures (cf. p. 351). « Les Actes ne racontent nullement une émancipation simpliste de la Voie par rapport au Judaïsme, bien au contraire. Le seul moyen de ne pas se tromper de *Messie* reste l'ancrage dans Jérusalem, le lieu de la lourde prophétie du Mal et de sa rédemption par le Serviteur » (p. 352).

Jean DELARRA, o.p.

Michel QUESNEL, *Saint Paul et les commencements du christianisme*, DDB, 2008, 162 p., 17 €.



Il est toujours bon qu'un maître s'oblige à la concision. Le Père Quesnel, exégète et recteur de l'Université Catholique de Lyon, propose ici une remarquable série de synthèses sur la biographie de Paul, le contexte social de la

communauté de Corinthe, la structure des lettres de l'Apôtre, son rapport à la Loi, son évolution théologique et son héritage, avant de répondre à la fameuse question : « Paul est-il le fondateur du christianisme ? » Les actualisations de la théologie paulinienne proposées en fin de certains chapitres sont suggestives. Bien que sa clarté d'exposition le destine à un vaste public, les étudiants en théologie et bien sûr les enseignants seront probablement les mieux à même d'apprécier les finesses de ce livre.

L'A. révisé les dates habituellement admises de la biographie de Paul, pour fixer le premier voyage missionnaire dès le début des années 40, et l'assemblée de Jérusalem après le deuxième voyage missionnaire, vers 52-53. Dans le chapitre consacré à la communauté de Corinthe, l'A. montre les enjeux du repas commun pour les croyants (1 Cor 11) ainsi que des viandes consacrées aux idoles (1 Cor 8-10), et en tire quelques conséquences bienvenues de théologie morale.

Le troisième chapitre rappelle quelques critères pour établir l'organisation interne d'une lettre paulinienne ; la « rhétorique sémitique » permet de comprendre l'organisation de 1 th, et la « rhétorique gréco-romaine », exposée plus longuement, permet de comprendre la composition de Rm. Les conclusions de l'A. rejoignent celles de J.-N. Aletti, en particulier pour interpréter les apparentes contradictions des énoncés pauliniens à partir du contexte rhétorique auquel ils appartient. C'est ainsi que le fameux discours en première personne de Rm 7 n'exprime la position ni de Paul ni du chrétien mais bien de l'homme sous la loi (p. 81-82). Quelques remarques critiques sur l'argument scripturaire en théologie concluent le chapitre.

Le quatrième chapitre porte sur la lecture paulinienne de la Loi dans Gal et Rm. Alors que dans la première, la loi devient malédiction et se réduit à un ensemble de commandements caducs de sorte que le chrétien n'a d'autre loi que le Christ lui-même (p. 92), dans la seconde, la loi est reconnue comme sainte, mais tout autant caduque, et le croyant est sous la loi de l'Esprit.

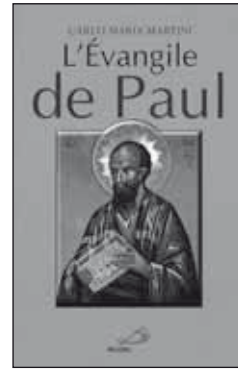
Deux thèmes permettent d'illustrer l'évolution de la pensée paulinienne : l'eschatologie et le baptême. L'A. y reprend les analyses développées dans son *Baptisés dans l'Esprit* (Cerf, 1985), pour affirmer que « le baptême n'est pas pour Paul le rite par lequel le croyant reçoit l'Esprit Saint » (p. 119). En conclusion, il met en garde contre une présentation de la théologie paulinienne qui aplatirait son évolution.

De la présentation équilibrée du deutéro-paulinisme, retenons l'opinion qui réhabilite 2 Timothée. On se permettra cependant de contester le titre de la page 135, « l'Épître aux Ephésiens et l'unité des deux peuples », car l'auteur de cette épître évite précisément d'employer le mot peuple pour exprimer l'unité qui résulte de la nouvelle création.

Quant à la question rebattue de savoir si Paul est le fondateur du christianisme, elle trouve une réponse nuancée dans les dernières pages de l'ouvrage : l'Apôtre est bien l'un des artisans majeurs du long processus qui contribua à fonder le christianisme, mais non le seul (p. 154). On ne peut en conclusion qu'apprécier la limpidité de cet ouvrage et en remercier l'A.

François LESTANG,
Université catholique de Lyon

Carlo Maria MARTINI, *L'Évangile de Paul*, Médiaspaul, 2008, 156 p., 14 €.



Franco BROVELLI rassemble dans cet ouvrage quelques-unes des retraites et recollections prêchées par le cardinal Martini à l'époque de son ministère pastoral à Milan. Paul y est magnifiquement saisi dans le vif de son ministère.

Dans ce but, préférence est donnée aux passages autobiographiques décrivant les certitudes qui soutiennent ce ministère, les épreuves qui l'accompagnent et l'espérance qui l'anime.

Les apôtres de notre temps, très spécialement les prêtres, sont ensuite invités à s'inspirer de ce modèle. Dans cette perspective, on comprend que l'A. s'intéresse davantage à la personnalité et à la psychologie de Paul qu'au contenu intégral de ce que celui-ci appelle *son évangile* (Rm 2,16). C'est ainsi que, même dans le chapitre consacré à la croix, fait défaut le texte qui semble bien être au cœur de cet évangile : *Je suis crucifié avec le Christ, et ce n'est plus moi qui vis, mais le Christ qui vit en moi. Ma vie présente dans la chair, je la vis dans une foi, celle du Fils de Dieu, qui m'a aimé et s'est livré pour moi* (Ga 2,19-20). On est donc amené à conclure que le titre de ce recueil est quelque peu trompeur : « Paul, l'Évangélisateur » aurait été plus exact que « L'Évangile de Paul ».

Paul-Dominique DOGNIN, o.p.

Théologie

Bernard SESBOÛÉ, *Invitation à croire. Des sacrements crédibles et désirables*, Cerf, 2009, 354 p., 32 €.



Dans l'ensemble des chapitres, un accent particulier est mis sur une approche anthropologique s'efforçant de situer les questions qui se posent dans la société (française) actuelle. C'est sans doute le principal intérêt de cet ouvrage. L'A., sans doute en raison

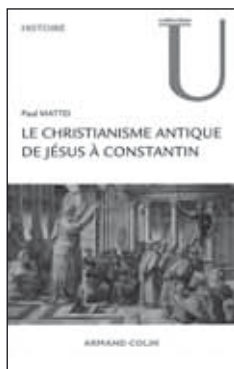
de sa participation régulière au dialogue œcuménique, est toujours attentif aux questions que posent en ce domaine les sacrements et il se réfère plusieurs fois aux publications du « Groupe des Dombes ».

Dans les différents développements, on peut s'étonner de l'absence de références bibliques précises (sauf quelques exceptions) ainsi que de l'absence de références précises aux livres liturgiques qui constituent pourtant la source autorisée de la position de l'Eglise catholique sur chacun des sacrements. Le liturgiste que je suis ne peut que le regretter.

Bernard-Dominique MARLIANGEAS, o.p.

Histoire de l'Église

Paul MATTEI, *Le christianisme antique de Jésus à Constantin*, Armand Colin, coll. « U », 2008, 318 p., 29 €.



Voici une approche originale de la première histoire de l'Eglise. L'auteur le dit dès le début : « comment une petite secte périphérique a-t-elle fini par imposer son message ? » Cet angle d'approche structure toute l'œuvre. La première partie

étudie en détail le judaïsme tardif et les paganismes à l'époque impériale. La deuxième partie est consacrée à Jésus et à l'époque apostolique. Quatre chapitres sont consacrés aux données purement historiques de la vie de Jésus : la chronologie, les origines, la vie publique, le message. La troisième partie traite du christianisme dans l'Empire païen, plus exactement des persécutions et surtout de la diversité des multiples tendances dans ce mouvement religieux.

L'étude des persécutions est particulièrement intéressante, parce qu'elle met en lumière le point de vue des autorités païennes et fait mieux comprendre la nécessité devant laquelle se trouvait l'administration impériale d'extirper cette secte : « la civilisation gréco-romaine est une civilisation totalisante, qui accepte mal que l'on puisse se soustraire à ses normes, ou les relativiser » (p. 142). Tout Etat totalitaire est persécuteur. Il ne peut admet-

tre que l'être humain soit autre chose qu'un citoyen, c'est-à-dire un rouage soumis à une immense machine froide et insensible qu'est la Nation.

Deux chapitres sont consacrés aux auteurs orthodoxes, les Pères apostoliques (ch. 8) et les apologistes (ch. 9). De même, deux chapitres sont consacrés aux auteurs hétérodoxes, les gnostiques et les montanistes (ch. 10), les adoptianistes et les monarchiens (ch. 11). Les questions concrètes ne sont pas négligées, comme l'organisation des communautés et les cadres matériels.

C'est une entreprise courageuse, car les ombres sont plus grandes que les lumières. La rareté des documents disponibles est compliquée par leur grande diversité. Comment comparer la *Lettre de Clément de Rome* avec *Le Pasteur d'Herma*, qui, pourtant, sont issus du même milieu romain ? L'intérêt de cette synthèse est d'avoir associé la période apostolique avec le début de l'ère patristique. Trop souvent, dans la tradition française, ces deux aspects sont séparés, alors que les traditions germanique et anglo-saxonne les étudient souvent simultanément. Une excellente étude, donc, claire et pédagogique, qui embrasse tous les aspects de la vie dans la première Eglise, avec un angle d'approche renouvelé.

Philippe HENNE, o.p.

Pierre JANTON, *Jean Calvin, ministre de la Parole*, Cerf, 2008, 400 p., 29 €.

Lorsque nous nommons Jean Calvin, qu'avons-nous en tête ? La deuxième figure majeure du protestantisme après Luther ? L'auteur de *L'Institution de la religion chré-*

tienne, ouvrage rarement lu mais dont on se doit, en bon protestant, de connaître le titre ? Le défenseur véhément de la doctrine de la double prédestination et du dogme de la Trinité dont la contestation valut le bûcher à Michel Servet ? Avouons-le, nous ne savons de la vie et de la pensée du réformateur de Genève que bien peu de choses, et notre connaissance se borne le plus souvent à de vagues réminiscences ou à des lieux communs académiques.

L'ouvrage érudit de Pierre Janton offre, au contraire, une vision précise et détaillée de la vie de Jean Calvin, à quiconque accepte de s'y plonger. Pas de résumé synthétique donc, mais une description minutieuse et progressive qui fait cheminer dans le détail des convictions, des motivations, des intentions théologiques et politiques du croyant, du théologien, du pasteur et du « conducteur d'hommes » qu'il a été.

Ce souci descriptif s'arrime à deux choix méthodologiques dont la valeur mérite d'être soulignée. Le premier est l'absolue conviction – que l'on partage avec l'auteur – que, chaque civilisation ayant son outillage mental propre, il faut impérativement s'employer à rendre compte du monde dans lequel vivait

l'homme dont on veut dire l'histoire et faire comprendre la portée. Le second est qu'il est utile, non seulement de faire témoigner ceux ou celles qui l'ont connu, mais aussi de le laisser parler lui-même, de lui-même.



Ainsi l'auteur fait-il référence abondamment et utilement à la correspondance de Jean Calvin, donnant un éclairage de l'intérieur à ses prises de position dogmatiques ou ecclésiales. La biographie n'est pourtant pas hagiographie. L'homme est présenté dans son acte de foi fondamental et dans ses questionnements. On aurait néanmoins souhaité une dénonciation plus vigoureuse des dérives du pouvoir intransigeant de celui qui fut, indubitablement et pendant de longues années, le monarque incontesté de Genève.

La conclusion formelle du livre ouvre implicitement une question que le lecteur ne peut manquer de se poser : est-ce que Jean Calvin, homme du XVI^e siècle mais avec sa foi inconditionnelle en la Parole de Dieu et sa référence intemporelle au « Sola Scriptura » a ou non quelque chose à dire au citoyen du monde qui vient après la modernité ? L'auteur – cette fois davantage en théologien qu'en historien – est manifestement équipé pour aborder cette question ; et il pourrait valablement y répondre. Il le fera dans un autre livre que nous appelons de nos vœux.

Jean DIETZ, pasteur de l'ERF

Jean-Marie GUEULLETTE, « *Ces femmes qui étaient mes sœurs...* ». *Vie du père LATASTE apôtre des prisons (1832-1869)*, Cerf, 2008, 333 p., 27 €.

L'auteur de cette biographie connaît bien ce dont il parle ; il s'occupe de très près à la béatification du P. Lataste, laquelle doit avoir lieu très bientôt. Bien documenté, ce texte est agréable à lire.

Contrairement à ce qui arrive souvent à des personnes qui font parler d'elles par une « œuvre » qui leur est propre, le P. Lataste ne se coupe pas de ses sources : il est d'abord dominicain. Avant de rentrer dans l'ordre restauré tout récemment par le P. Lacordaire, il s'était interrogé sur sa vraie vocation, et notamment sur le choix entre vie religieuse et célibat dans le monde au service des pauvres (cf. p. 58). Et il opte clairement pour la vie dominicaine, avec sa vie communautaire, son obéissance, pour la prédication de l'Évangile. Jamais il ne cherche à faire de la communauté de Béthanie sa chose ; il ne veut pas devenir l'aumônier attaché définitivement à ces sœurs, délaissant le couvent des frères, même s'il faut consacrer du temps pour la mise en place d'une fondation aussi originale, pour définir sa spiritualité et rédiger les statuts canoniques.

Le plus original peut-être, du moins au premier regard, c'est de rencontrer un prédicateur de retraite qui assume les conséquences concrètes de ce qu'il prêche (p. 125) : s'il annonce le pardon des péchés à la manière de Jésus, le P. Lataste annonce la réhabilitation des pécheurs tout comme les criminels après leurs peines sont à réhabiliter dans la société. Mais il faut aller plus loin encore : Jésus annonce l'Alliance nouvelle et éternelle qui réconcilie l'humanité entière en une vivante

amitié, avec le Père, par le Fils, dans l'Esprit, jusqu'à ne faire plus qu'un seul Corps en Christ. Le P. Lataste aime beaucoup parler de la Charité comme d'une vraie amitié réciproque. En prêchant aux femmes détenues de Cadillac,



s'impose à lui cette RECONCILIATION inouïe de ces pénitentes avec tout le Peuple de Dieu. Au nom même de l'Eucharistie qui est le mémorial vivant du premier Jeudi-Saint, (cf. Jn 17), il faut montrer qu'effectivement les disciples de Jésus sont capables d'oublier toutes les chutes de leurs proches pour vivre la charité au présent, en pleine égalité fraternelle. Béthanie est cela à l'extrême, au sein de la vie contemplative : avec les mêmes vêtements, les mêmes règlements. Il n'y a pas de hiérarchie dans la sainteté.

Cette intuition du Père Lataste est comme une flèche qui donne l'axe de sa trop brève vie apostolique : il prêche sa première retraite aux prisonnières en 1864, et il meurt en mars 1869, âgé de 37 ans. Tout était dit, tout était fait, en trouvant le moyen de prêcher à côté, des « missions », des prédications d'Avent et de Carême, comme tout dominicain classique.

Ce que je voudrais souligner en final, c'est que le P. Lataste a imité, sans doute sans en avoir conscience, notre Père saint Dominique qui a fondé les communautés de sœurs moniales, avec des sœurs converties du catharisme, avant de créer les couvents de frères prêcheurs, qui s'appelaient « les saintes prédications ». Les sœurs cathares ne devaient pas avoir la silhouette des prostituées de Cadillac, certes ; mais il y avait chez les deux apôtres, eux-mêmes très différents, la même foi urgente dans la Réconciliation, au nom de la Miséricorde divine dont la place a toujours été privilégiée dans l'Ordre.

Luc MOREAU, o.p.

Émile POULAT, *France chrétienne, France laïque. Entretiens avec Danièle Masson*, DdB, 2008, 282 p., 22 €.



Émile Poulat est un historien bien connu de la crise moderniste et de ses répercussions sur l'histoire récente de l'Église catholique. Il a aussi étudié de près les relations complexes entre les institutions politiques de la France et du Vatican depuis

1905, avec une démarche rigoureuse et un souci d'objectivité, plutôt que dans un esprit d'apologie de l'institution ecclésiale.

Ce qui ne cesse d'étonner son interlocutrice Danièle Masson ; au fil de ses questions, on mesure combien être « traditionnel » n'est pas qu'une question de sensibilité religieuse, comme on dit souvent, mais toute une représentation du monde et une tournure d'esprit, marquée par l'obsession d'obtenir des garanties - sinon des aveux - d'orthodoxie doctrinale, voire des anathèmes de positions hétérodoxes.

D'où une tension qui colore nettement l'entretien et conduit l'historien, à défaut d'analyses fouillées qu'un entretien ne permet pas, à souligner sa démarche, à justifier ses méthodes, à en délimiter les perspectives et les enjeux épistémologiques, et à expliquer avec sagesse quelle articulation subtile est possible entre histoire rigoureuse et confession de foi.

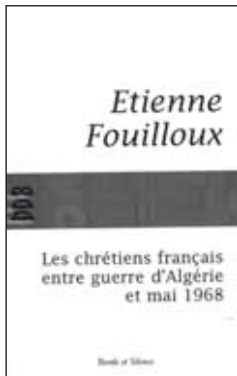
Ainsi prend-on la mesure à la fois de la complexité de la modernité, de la difficulté des

relations entre l'Église catholique et les institutions civiles, et du besoin impérieux de certains catholiques, aujourd'hui encore, d'être réassurés dans la foi, d'annexer l'autorité ecclésiale dans le sens de leur position pour résister aux vents contraires de la modernité.

Un tel entretien constitue une belle ouverture de part et d'autre et donne des éléments structurants pour un dialogue avec la génération montante de catholiques plus identitaires.

Jean-Etienne LONG, o.p.

Etienne FOUILLOUX, *Les chrétiens français entre Guerre d'Algérie et Mai 1968*, Parole et Silence, 2008, 360 p., 25 €.



En rassemblant des contributions assez diversifiées sur l'histoire des chrétiens français « entre guerre d'Algérie et mai 1968 », Etienne Fouilloux nous propose une excellente leçon d'histoire immédiate, une histoire encore très présente dans la mé-

moire de ceux qui l'ont vécue mais qu'ils auraient quelque peine à transformer en authentique connaissance historique : on oublie tant !

Les passions soulevées par la guerre d'Algérie ne sont pas encore totalement éteintes, comme on a pu le voir avec l'affaire Aussaresses en 2000, mais on a aujourd'hui quelque peine à comprendre comment le « détonateur algérien » a pu entraîner une déchirure du tissu chrétien que le Concile n'a pas réparée et que « mai 1968 » a

encore agrandie. Si aucun observateur sérieux ne peut plus nier le déclin actuel des grandes Eglises chrétiennes en France, tous n'ont pas les mêmes explications. A ceux qui voudraient voir dans le Concile la source de tous les maux de l'Eglise, l'auteur oppose l'évidence « que les chrétiens ne vivent pas en vase clos dans le monde qui les entoure » et que la vie chrétienne a été affectée en profondeur par les événements politiques contemporains, surtout la guerre d'Algérie.

Le premier tiers de l'ouvrage est consacré au « grand écart » vécu par les chrétiens, partagés entre une gauche très remontée contre la torture et une droite « activiste » dont le souvenir s'est quelque peu estompé : c'est à peine si on se souvient que l'organisateur de l'attentat du Petit Clamart contre de Gaulle était un catholique « intransigeant, scrupuleux, voire mystique » (p. 29).

La deuxième partie rassemble des monographies qui permettent de comprendre les clivages politiques de l'époque, avec une « histoire de l'intégrisme au XX^e siècle, un autre chapitre sur les « catholiques mendésistes », d'autres encore sur « la main tendue », « les chrétiens d'Ivry sur Seine (1930-1960) », et pour finir « les chrétiens dans le mouvement du printemps 68 ». Ce n'est pas une étude exhaustive, mais quelques coupes significatives dans une réalité de plus en plus lointaine.

La troisième partie, « du politique au religieux », permet de faire quelques sondages, du côté des jésuites de l'Action Populaire, du côté de la « religion populaire » opposée à la « gauche chrétienne », avec un bref historique du CPMI (Centre Pastoral des Missions à l'Intérieur) disparu en 1971, et l'histoire de deux crises, celle des mouvements confes-

sionnels et celle de l'art sacré. Le « choc de Vatican II » se situe au cœur de cette période. Dans un bref chapitre, le Concile est situé comme un moment de transition, « du malaise à l'euphorie », puis de « l'euphorie à la crise », à partir des « équivoques » préparant des « lendemains qui déchantent »...

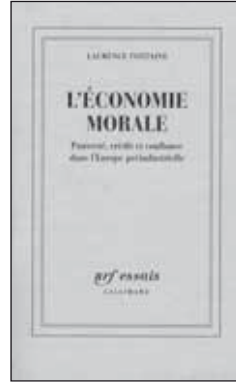
Sur ce point comme sur les autres, l'enquête historique est loin d'être complète, rien n'est dit par exemple de la crise des vocations et des départs en masse dans les années 70, ni des variations considérables de « Rome », de Pie XII à Paul VI, en passant par Jean XXIII. Mais l'enquête historique, même partielle, donne beaucoup à penser sur des réalités qui continuent à peser lourdement sur la vie de l'Eglise: les démêlés de Benoît XVI avec les quatre évêques intégristes le montrent à l'évidence et la crise rebondit de nouveau.

On peut regretter que le dernier chapitre, « jalons pour une histoire de dix ans, 1965-1975 », date de 1977. Il fallait beaucoup d'intrépidité pour tenter de « frayer, dans le maquis de l'événement, quelques avenues qui rendent intelligible l'aventure ambiguë de l'Eglise catholique en France depuis le Concile (p. 325). Ce qui est remarquable, c'est que la typologie en six volets de « ceux qui mijotent des solutions » a gardé, en 2008, une surprenante pertinence. Mais elle mériterait un « aggiornamento » qui en confirmerait ces grandes lignes en y mettant quelques « bémols »: l'émiettement constaté en 77 ne s'est pas transformé en effondrement, voire en disparition, tant du côté « intégriste » que du côté « progressiste ». Décidément, là comme dans les autres domaines, l'histoire du temps présent est un instrument précieux pour ceux qui veulent comprendre le monde d'aujourd'hui.

Michel FROIDURE, o.p.

Société

Laurence FONTAINE, *L'économie morale. Pauvreté, crédit et confiance dans l'Europe préindustrielle*, Gallimard, 2008, 437 p., 20 €.



Cette synthèse sur la vie économique de l'Europe du seizième au dix-huitième siècle fera date car il lui revient plusieurs mérites. Elle rassemble une multitude de monographies sur la pauvreté, les endettements des différentes classes de la société et les sources de gains et

de crédits et les façons de les rembourser ou pas, ainsi que l'ensemble des activités économiques: agriculture, artisanat, colportage, commerces informels et organisés, systèmes de prêts, activités des Eglises et des Etats. Ces monographies concernent non seulement la France, mais aussi les principaux pays de l'Europe occidentale: Angleterre, où les recherches historiques sont les plus avancées, mais aussi Hollande, Prusse, Autriche, Espagne et Italie.

Elle ne limite pas son investigation aux recherches sur documents, mais fait aussi appel aux grandes oeuvres littéraires, ce qui permet au lecteur d'accéder à des extraits aussi significatifs que savoureux d'auteurs comme Rabelais et Montaigne, Shakespeare et Molière ou les mémoires du duc de Saint-Simon. Elle organise ses sources autour d'une probléma-

tique passionnante qui tente de rapprocher les études sur la pauvreté et les pratiques d'endettement et de crédit, en sorte que les catégories défavorisées de la population, les pauvres et les femmes notamment, sont considérées comme des acteurs dotés d'un dynamisme qui n'est pas moindre que celui des couches supérieures : les bourgeois marchands, les aristocrates, les clercs, les princes et les rois.

Intitulé « pauvreté, crédit et réseaux sociaux », le premier chapitre montre comment le recours au crédit, très développé dans les classes pauvres, dépend des formes de pauvreté : pauvreté structurelle de ceux qui sont incapables de gagner leur vie, à cause de leur âge, de leur maladie ou de leur handicap physique, dans un monde qui ignore l'Etat providence ; pauvreté conjoncturelle des titulaires de maigres salaires et d'emplois instables, particulièrement affectés par les fluctuations du prix du pain ; couches urbaines des petits artisans et des modestes détaillants touchés par les crises économiques et les difficultés familiales ; enfin, cercle plus large encore des victimes des crises agricoles, des épidémies de peste et des guerres.

Tournant le dos aux historiens de la pauvreté qui s'intéressent à la façon dont la société traite les pauvres, comme un Bronislaw Geremek dans *La potence ou la pitié* (Gallimard, 1978), ou qui la situent dans une perspective d'évolution de la question sociale comme un Robert Castel avec ses *Métamorphoses de la question sociale*, (Fayard, 1995), Laurence Fontaine se focalise sur la façon dont les pauvres utilisent les institutions pour répondre à des situations critiques ou pour mettre en œuvre des stratégies pour sortir de la misère. Elle écrit : « les historiens ont privilégié sur cette question les analyses macroéconomi-

ques, constatant des transformations structurelles de la société, mais ils n'ont pas été voir comment ces transformations ont agi au niveau individuel, s'interdisant de comprendre la diversité des langages et des pratiques. » (p. 31).

Forte de cette méthode et du savoir qu'elle implique, l'auteur analyse, par exemple le prêt pratiqué par les paysans en distinguant : les prêts à court terme pour l'acquisition des semences et faire la soudure entre les récoltes, le prêt d'argent pour payer les impôts, le prêt de cycle de vie pour les mariages ou la nourriture d'enfants trop nombreux, les loyers et les fermages après les héritages. S'en suit un second chapitre sur l'endettement des paysans.

La lecture du sixième chapitre enchante l'économiste qui trouvera dans la description des Monts-de-piété la parfaite analyse d'un système économique avec ses *input* et ses *output*. En *input*, les gages qui sont la contrepartie des prêts octroyés, les dons des Etats, des Eglises ou des particuliers qui permettent de constituer les dépôts à partir desquels les prêts peuvent se faire, les capitaux privés en vue d'un placement, car les Monts-de-piété jouent aussi le rôle de caisse d'épargne avant la lettre, ce que l'Eglise voit d'un mauvais œil à cause du péché d'usure. En *output* les prêts consentis, après dépôt des gages, aux pauvres, aux producteurs, aux joueurs ; le retour, après remboursement du prêt, des objets gagés. S'ajoutent des fonctions non prévues par les créateurs de l'institution mais découvertes par l'usage. Les usagers des Monts-de-piété s'en servent en effet comme organisme de garde le temps d'un déménagement, ou pour avoir des liquidités en déposant habits ou meubles non utilisés quotidiennement, comme moyen d'assurance pour les protéger du vol et jusqu'à la

constitution d'un produit dérivé avec le billet de *gage* qui devient un titre rentrant dans le patrimoine, transféré comme paiement d'une dette ou par héritage.

Si le chapitre sixième a enchanté l'économiste, le suivant fascinera le moraliste, car il traite de la bataille des interdits sur l'usure. « Les relations entre morale et religion, en ce qui concerne l'usure, comme en ce qui concerne la sexualité et le pouvoir temporel, n'ont jamais été exempte de tensions », commence par noter l'auteur (p. 191). Mais, si l'Italie du Moyen Âge (le *quattrocento*) est la première à mêler l'éthique aux relations marchandes, c'est en Hollande et en Angleterre avant la France et l'Espagne que les débats sur les finances s'inscrivent dans les institutions.

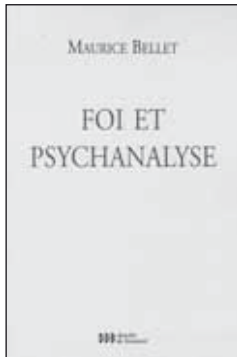
Dès le début du quinzième siècle la légitimité de l'assurance est admise : il s'en déduit que le risque peut se vendre. La pensée de l'Eglise sur le prêt d'argent est représentée par Thomas d'Aquin qui combine le concept romain de *mutuum*, qui est un contrat de prêt avec intérêt, avec la distinction entre meuble et immeuble, ce dernier survivant à l'usage et non l'autre. Or la monnaie ne peut être louée comme un immeuble ; comme la nourriture, elle disparaît dans l'acte même de sa consommation. A la nature fongible de la monnaie s'applique l'idée aristotélicienne selon laquelle elle remplit d'abord une fonction de moyen d'échange et non d'estimation ou de réserve des valeurs. Etant consommée dans l'échange, il est contre nature d'y ajouter un argent supplémentaire, car l'argent ne fait pas de petits. Le prêt d'argent avec intérêt est donc condamné par la loi naturelle. C'est aussi un péché, car c'est un usage vicié d'une relation bonne, mais détournée de sa fin (p. 191-192).

A la fin du dix-huitième siècle, les fonctionnements généraux de l'économie se sont transformés et Laurence Fontaine en revient à cette macroéconomie qu'elle avait écartée au début de son ouvrage. La monnaie est devenue plus abondante et le crédit plus facile. Les impôts se sont élevés en même temps que la dette publique. Les dettes privées se sont multipliées avec le développement des échanges et la monétarisation de l'économie. Mais cette économie de crédit n'est pas encore régulée par des banques qui puissent jouer le rôle de prêteur en dernier ressort et les crises de crédit se multiplient. La révolution industrielle est déjà en marche en Angleterre.

Hugues PUEL, o.p.

Spiritualité

Maurice BELLET, *Foi et psychanalyse*, DdB, 2008, 143 p., 14 €.



Il s'agit d'une réédition d'un livre paru en 1973. Mais comme tel, il garde tout son intérêt. Il ne s'agit pas d'abord d'une étude théorique du rapport entre foi et psychanalyse. Il n'est nullement question ici de philosophie ou de théologie. Mais de ce

qui surgit lorsque qu'un croyant s'engage dans le chemin analytique. Comment le vécu même de sa foi se trouve mis à l'épreuve. C'est donc bien d'abord d'expérience qu'il s'agit, dès le début du livre.

Au cœur de l'expérience, le rapport entre foi et psychanalyse ne va pas de soi. Il y a tout à la fois tant d'incompréhensions et tant de peurs; cela se comprend bien s'il est vrai que la psychanalyse peut remettre en question certaines attitudes religieuses ou certains comportements du milieu ecclésial. Le livre de Maurice Bellet ne répondra pas à toutes les questions, mais il est une invitation à découvrir ce qu'est l'expérience analytique: un chemin de vérité vers la reconnaissance de sa propre aventure.

Cela suppose évidemment que soit réévalué ce qu'est l'expérience chrétienne qui ne peut plus être une simple adhésion assurée une fois pour toutes, mais une recherche qui devra se vivre tout à la fois dans la clarté et dans la

nuît. Sur ce sujet, la position de Maurice Bellet est claire: non seulement la psychanalyse ne peut se substituer à la foi, mais elle provoque le sujet à la vivre autrement.

Dans une deuxième partie, est abordée la question de l'aide spirituelle qu'un prêtre peut apporter à celui qui vit l'expérience analytique. Faut-il parler? Se taire? Et si faut parler, comment parvenir à une intervention positive? Et puis, comment se situer sur l'héritage reçu et qui peut mériter d'être dénoncé? Toutes questions qui peuvent bien concerner aussi tous ceux qui sollicitent une aide spirituelle, analysés ou non.

A travers tout ce cheminement, apparaît, au cœur du débat, la réalité la plus fondamentale: foi et psychanalyse ne sont pas deux discours sur quelque chose, mais il s'agit de deux instances dont l'objet – Dieu ou l'inconscient – ne peut qu'échapper radicalement à sa reprise par la conscience et au discours qu'elle tient. Pour autant cette similitude ne doit pas cacher la différence qui existe entre les deux. Comment peut se vivre le rapport entre ces deux instances dans un unique sujet?

Examinant les limites de plusieurs modèles de ce rapport, Maurice Bellet invite à un retournement d'attitude. Le rapport de la foi à l'analyse peut être vécu comme « une désaliénation de la foi du sujet croyant telle que s'il peut, sa foi sera sa foi et non le retentissement en lui d'une voix étrangère qu'il n'entend pas et à laquelle pourtant il est absolument soumis. Sa relation à la « Parole de Dieu » - constitutive de la foi- sera relation à la parole de l'Autre, libérant la sienne propre » (p. 131).

Sans doute, est-ce là à mon sens l'intérêt principal du propos: resituer la foi dans l'expé-

rience même du sujet. Mais nous percevons bien autant dans la foi que dans l'analyse, que tout est vécu sur le mode de la vulnérabilité, du provisoire, d'une recherche permanente. Il n'y a pas de solution dans un savoir définitif et globalisant. Il n'y a de vérité que dans la vérité de Dieu et du sujet que nous sommes. Mais c'est une vérité qui, selon la parole de Jésus, ne peut que « se faire », au cœur de la nuit, pour que nous parvenions à la lumière. Tout ceci dit aussi suffisamment qu'il s'agit d'être soi-même au-dedans de cet effort – et non en parlant sur – que la Parole, celle de Dieu et la notre, peut circuler au cœur de nos existences. C'est au cœur d'une unique expérience – où sont engagées et la reconnaissance de Dieu par la foi, et la reconnaissance de nous-mêmes, que nous pouvons devenir croyants en devenant hommes.

Martin HILLAIRET, o.p.

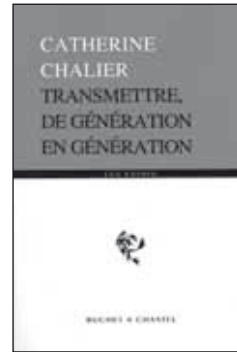
**Nous avons reçu à L&V
et nous vous signalons :**

Claude LANGLOIS, *L'autobiographie de Thérèse de Lisieux. Edition critique du Manuscrit A*, Cerf, 2009, 592 p., 50 €.

Jacqueline Martin-BAGNAUDEZ, *Petite vie de Robert d'Arbrissel*, DdB, 2008, 152 p., 13 €. Biographie du fondateur de la célèbre abbaye de Fontevraud, où moines et moniales sont sous la responsabilité d'une abbesse.

Philosophie

Catherine CHALIER, *Transmettre, de génération en génération*, Buchet/Chastel, 2008, 272 p., 21 €.



L'œuvre en cours de Catherine Chalière, qui se compose déjà de plus de vingt livres, forme comme un triptyque avec, d'un côté, des travaux sur des auteurs tels que Levinas, Rosenzweig, Spinoza et une réflexion sur le pouvoir et les limites de la philosophie, de l'autre, une étude des traditions extra philosophiques, la source hébraïque principalement, mais aussi la tragédie grecque et, au centre, une œuvre philosophique qui fait entendre sa propre voix, avec, par exemple, une méditation sur *La Persévérance du mal* (1987) et, plus récemment, le *Traité des larmes, fragilité de Dieu, fragilité de l'âme* (2003). Un ouvrage sur le thème de la nuit, tel qu'il est traité dans les traditions philosophiques, littéraires et picturales en occident, est actuellement en cours d'écriture.

Ce dernier livre dense et profond s'ouvre sur un constat : celui de la crise des actes de transmission dans les sociétés occidentales contemporaines, qui préfèrent, à la suite de Descartes, la mise en doute solitaire de tout ce qui est transmis, plutôt que de se mettre à l'école d'un maître et à l'écoute des traditions. En effet, « la modernité semble avoir perdu confiance en cette idée que chacun est

appelé à devenir partie prenante d'une longue histoire, commencée bien avant lui, et destinée à se poursuivre après lui. Elle paraît même la juger aussi inutile que nocive » (p. 171).

Or, la démission dans l'acte de transmettre, au nom d'une « autonomie » qui confond l'exercice de penser par soi-même avec le fantasme d'une auto-fondation, empêche le « soi » de s'éveiller à lui-même et de s'humaniser. A une telle ignorance méthodique du passé, Catherine Chalié oppose la certitude que l'héritage transmis par les traditions (qu'elles soient bibliques, évangéliques ou grecques) garde « une puissance de sens précieuse et *neuve*, pour les générations qui se lèvent et qui en sont presque toujours privées » (p. 17) et insiste sur la force signifiante et libératrice de ce qui relie chaque « soi » à une mémoire vive, car le « soi », c'est-à-dire l'unicité propre à chacun, se constitue en étant « porté par un réseau de paroles anciennes ».

C'est une réflexion sur l'acte de transmettre et sur la responsabilité de ceux à qui incombe cette tâche que propose ici Catherine Chalié. Transmettre, soutient-elle, ce n'est pas donner des informations, c'est (se) transmettre « soi ». Cette notion de « soi » est au centre de l'ouvrage. En effet, ce qui est transmis ne l'est pas, et ne peut pas l'être, de manière neutre, comme s'il s'agissait de ne transmettre qu'un contenu d'information en démissionnant de toute responsabilité quant à ce que l'on transmet, car ce « quelque chose » que l'on transmet est également fait d'émotions, de passions, de désir. Ainsi, une part de « soi » se trouve inévitablement liée aux idées et aux connaissances, aux mots et aux images, aux valeurs et aux interdits dans l'acte même de les transmettre. De plus, transmet-

tre, c'est avant tout éveiller l'autre au désir d'être « soi », éveiller le « soi » de l'interlocuteur à lui-même et à son affinité avec la vérité et avec le Bien. Ce sont ces liens étroits et complexes qui se tissent entre soi et l'autre, entre une génération et une autre qui sont ici analysés.

Chaque chapitre s'ordonne autour d'un verbe et déploie un aspect du sens de « transmettre ». Toutefois, les sept chapitres ne sont pas posés, à plat, les uns à côté des autres : ils appellent des attitudes, en dénoncent d'autres, ce qui donne un relief à l'ouvrage. Transmettre, c'est d'abord adresser la parole à quelqu'un, ce que met en évidence l'acte de *raconter* des histoires. Raconter relie le passé au présent, permet aux nouvelles générations de déchiffrer l'énigme de leurs propres vies à l'aune de paroles transmises. C'est, ensuite, en appeler à la raison d'autrui, autrement dit *expliquer* et *démontrer*. A l'inverse, il y a des actes qui pervertissent la transmission en étouffant et détruisant le « soi » : *endoctriner* et, de manière plus insidieuse, *informer*, acte qui se veut neutre et qui remplace ou sature, aujourd'hui, la transmission. A l'information, l'A. oppose l'acte d'*écouter* les paroles qui nous viennent du passé.

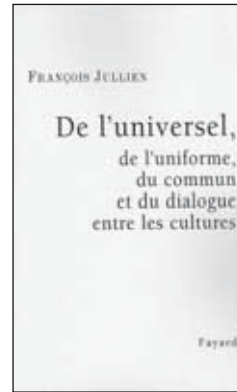
Transmettre, c'est surtout éveiller à un désir, car il n'y a pas d'apprentissage sans désir. Il faut apprendre à *désirer*. Enfin, l'écart entre transmettre et vivre s'abolit : cela s'appelle *témoigner*. La transmission atteint son sommet dans le témoignage de ce que les témoins vivent devant et pour les autres. Le retour réflexif sur ce que veut dire « transmettre » ici proposé prend appui sur des œuvres transmises, celles de Levinas et de Platon, deux maîtres toujours présents, et, en premier lieu, sur la Torah et la pensée juive.

En fin de compte, la transmission, en sa « très simple évidence », est « toujours un acte qui s'adresse à quelqu'un pour lui dire quelque chose de précieux, issu du passé » (p. 151), pour faire passer au-delà de soi « quelque chose » qui humanise le « soi ». Elle inscrit un « soi » dans une lignée humaine et lui donne « une mémoire qui transmet la force d'espérer ». En d'autres termes, il s'agit de greffer sur une mémoire courte, celle de l'enfant, la mémoire longue de l'expérience millénaire de l'humanité ainsi transmise. Nous voulons souligner la proximité entre les thèses de *Transmettre, de génération en génération* et la méditation de l'agir éducatif proposée par Marguerite Léna (*L'Esprit de l'éducation*, 1981, par exemple).

C'est une figure du maître que Catherine Chalier dessine, en filigrane, dans cet ouvrage. Et certains de ceux qu'elle a eu pour étudiants, à l'Université Paris-X Nanterre où elle enseigne, peuvent attester qu'elle a été, pour eux, un maître, car elle a su transmettre avec passion ce qui éclaire sa propre vie, montrant comment ce qui est transmis constitue « un trésor qui leur est encore offert » (p. 147). C'est à persévérer dans l'étude de nos traditions et dans l'approfondissement d'une mémoire vive que nous invite Catherine Chalier, afin de trouver, en temps de détresse, lumière et soutien dans des paroles anciennes et vivantes.

Pascal DAVID, o.p.

François JULLIEN, *De l'universel, de l'uniforme, du commun et du dialogue entre les cultures*, Fayard, 2008, 263 p., 18 €.



À l'horizon du propos de François Jullien comme au bout de son titre se dresse le « dialogue entre les cultures ». Thème que le philosophe scrute depuis la vision contrastée d'un Européen passé à l'école de la Chine. Indemne de la philosophie occidentale et de ses concepts,

la Chine doit-elle se plier aujourd'hui à la requête impérieuse de son « universel » et tout particulièrement des « droits de l'homme » que cet universel promet ?

Le problème est urgent, mais il est sans doute plus urgent encore de ne pas répondre à cette question sans avoir au préalable examiné ce que la notion d'universel porte en elle de décision, d'histoire, de contradiction, de sens. François Jullien engage ainsi son lecteur dans une patiente « déconstruction », c'est-à-dire dans l'analyse des composés de la synthèse, pour identifier la genèse complexe de la notion d'universel en Occident.

Il serait vain de prétendre résumer en quelques mots les méandres de cette enquête, qui a bien besoin de tout l'espace de ce livre pour se dire. Nommons ici simplement l'une ou l'autre de ses étapes majeures. L'universel au sens premier a pour garant l'Univers. « Son enfantement, tel un éclair dans l'histoire de la pensée » (p. 65) relève de l'énigmatique décision des premiers philosophes physiiciens saisis par le projet de

l'Un. Puis Socrate importera la visée vers le Tout dans l'espace de la Cité et d'une pensée « selon le Tout » autrement dit par concept. « Le sujet » fera, on le sait, les frais de cet a priori pour le Tout. Pour que soit reconnue la portée universelle de son existence singulière, il faudra qu'advienne un autre sens de l'universel. Et c'est à l'horizon « du commun » que se profile dans une extension graduelle la promesse du « pour tous » d'une cité universelle.

Idée morale chez les stoïciens, ce deuxième sens de l'universel, disons-le politique ou méta-politique, car il nous tient aujourd'hui dans le dialogue des cultures, devra encore être institué. Il le sera de manière formelle, juridique, d'abord, dans la citoyenneté romaine, pour être logé ensuite comme « Amour » dans l'adhésion de foi à l'intime du sujet par l'opération de l'universel chrétien, tel que saint Paul en fut l'Apôtre et le penseur. C'est de cette histoire là, complexe,

multiforme, que procèdent les universalismes d'un « universel qui s'est trahi en se satisfaisant de lui-même et devenant dominant » (p. 146), mais d'où vient aussi le « caractère émancipateur et subversif, « insurrectionnel » » d'un ferment « universalisant », qui « maintient l'humanité en quête » en faisant « figure d'idéal » (p. 149).

Au terme du parcours, François Jullien laisse à son lecteur peut-être plus de questions que de réponses, mais il aura su, à n'en pas douter, le convaincre de la pertinence de sa méthode. Fécondité, oui, d'une clarification préalable du vocabulaire et de la grammaire pour entendre la question que l'universel nous pose aujourd'hui. Mais plus que la méthode, sa mise en œuvre. Ce livre saura surtout convaincre par la clarification magistrale qu'il procure.

Pascal MARIN, o.p.

**Nous avons reçu à L&V
et nous vous signalons :**

Raymond E. BROWN, *Lire les Évangiles pendant la Semaine Sainte et à Pâques*, Cerf, 2009, 180 p., 22 €. Par le célèbre auteur de *L'Église héritée des Apôtres*.

Anne SOUPA, *Pâques art du passage*, Cerf, 2009, 90 p., 10 €. Conférences données en la semaine sainte 2008 à l'abbaye de Sylvanès.

Michel HUBAUT, *Du corps mortel au corps de lumière. Fondements et signification de la Résurrection*, Cerf, 2009, 274 p., 22 €.

Catherine CHALIER, Jean-Louis CHRETIEN, Ruedi IMBACH, Dominique MILLET-GERARD, *Le lumineux abîme du*

Cantique des Cantiques, Parole et Silence, 136 p., 13 €.

Chantal REYNIER, *Saint Paul sur les routes du monde romain. Infrastructures, logistique. Itinéraires.*, Cerf-Médiaspaul, 296 p., 20 €.

Mgr Raymond BOUCHEX, *À la découverte de Vatican II*, Parole et Silence, 2009, 250 p., 19 €. Présentation linéaire et pédagogique du Concile à faire connaître aux jeunes générations.

Servais PINCKAERS, *Passions et vertus*, Parole et Silence, 2009, 152 p., 15 €. Une présentation de la morale appuyée sur une psychologie positive des passions dans une ligne thomiste.